

DISCOURS SUR LE BUDGET.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA, OTTAWA,
MARDI, 28 avril, 1868.

L'hon. JOHN ROSE, Ministre des Finances, après les motions d'usage, présente le budget dans les termes suivants :

Je crois que l'ordre le plus convenable à suivre, pour mettre la Chambre en possession des renseignements que je désire lui donner, sera de constater d'abord quels sont les résultats des opérations de la présente année et de faire une revue du budget du revenu et des dépenses qui a été présenté aux Chambres, au mois de décembre dernier, en nous aidant de l'expérience que nous avons acquise depuis cette époque. J'indiquerai ensuite la position actuelle de la dette flottante et les changements qui ont eu lieu depuis le mois de décembre dernier. Puis, je devrai dire quelques mots de la position financière des diverses provinces dans la Puissance; ensuite, j'indiquerai à la Chambre le montant des sommes dont on aura besoin pour l'exercice de 1868-69, et les moyens que le gouvernement se propose d'employer pour faire face à ces dépenses; enfin, si la patience de la Chambre n'est pas alors trop fatiguée, je donnerai un aperçu des besoins du pays dans les années à venir et des ressources qu'il a pour y faire face. (Très-bien !) Sans autre préambule, j'en viens à l'examen des résultats de la présente année. On se rappelle qu'au mois de décembre dernier, lorsque je soumis à la Chambre le budget sommaire pour 1867-8, je déclarai que les dépenses s'élèveraient probablement à \$16,226,801 dont \$1,925,000 pour constructions permanentes, laissant \$14,301,801, pour les dépenses ordinaires. Le budget détaillé qui a été soumis à la Chambre l'autre soir indique une augmentation sur la somme mentionnée au mois de décembre dernier. Le budget détaillé se monte à.....\$17,265,019 à quoi il faut ajouter le budget supplémentaire fixé depuis à 71,000

ce qui donne un total de.....	\$17,336,019
au lieu de.....	16,226,801